

Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale :
Le Peuple malien saura se soustraire de la pression de la France et de
la Communauté Internationale !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 17 JUIN 2019

388

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Sobame da

**La grève des
maires de
Bandiagara**



IBK reçoit le ministre Burkinabé de la Sécurité :
La situation sécuritaire au centre des échanges



**Transhumance politique : Le gros coup de
filet de la CODEM**

**PLUS DE DÉBIT
AUX MÊMES PRIX**

Malitel

Proche de vous



DE L'ADSL HAUT DÉBIT EN ILLIMITÉ
jusqu'à **20 MBIT/S** à partir de 9900 FCFA / mois.

Rendez- vous dans nos agences

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

Une	Sobame da : La grève des maires de Bandiagara	P.4
Brèves	Pour son boycott des événements officiels : Me Baber Gano soulève la polémique	P.7
	Commune rurale de Cinzana gare : Encore des cars braqués sur l'axe Ségou-Bla.	P.7
	Lutte contre la pauvreté : Mise en place d'un projet agricole inclusif	P.7
	Occupation du nord du Mali : Une organisation est née	P.8
	Adam Thiam sur la crise du centre : Une promesse et ses préalables	P.8
	G5 Sahel : Florence Parly propose l'envoi de forces spéciales européennes au Sahel	P.8
	Sénégal / Région de Kaffrine : La gendarmerie Nationale saccagée	P.9
Actualité	IBK reçoit le ministre Burkinabé de la Sécurité : La situation sécuritaire au centre des échanges	P.11
	Défense nationale : Mieux comprendre les responsabilités en zone d'opération	P.12
Politique	Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale : Le Peuple malien saura se soustraire de la pression de la France et de la Communauté Internationale !	P.13
	Transhumance politique : Le gros coup de filet de la CODEM	P.16
Culture & société	Le saviez-vous ? : Le pont des martyrs fut construit lors de la période coloniale	P.18
	L'Empire songhaï : La bataille de TONDIBI	P.19
International	Grand dossier : Ouattara aux prises avec la katiba Macina à Abidjan	P.21
	Israël : A peine nommé, le ministre de la Justice crée une polémique	P.22
	Soudan : L'ex président Béchir comparaitra pour corruption la semaine prochaine	P.23
Sport	Deuxième édition de TEDx Faso Kanu BRIGHT AFRICA : La présence remarquable du ministre Arouna Modibo TOURE	P.24
	CAN 2019 : Stage Syli National à Marrakech	P.24
	Mamoutou Touré dit Bavieux face à la presse : "Les 23 clubs retenus par la Fifa pour jouer le championnat ont tous signé l'engagement de participer à cette compétition"	P.25
	Assemblée générale de la FEMAFoot : Attention aux fausses alertes	P.26
	Can 2019 : Découvrez la liste des 23 aigles retenus	P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Directeur de la Publication** : Casimir Sangala
- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Ali Moro, Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.7



P.12



P.13





Sobame da : La grève des maires de Bandiagara

Comme il devient de tradition, le Président de la République Ibrahim Boubacar Keita, absent du Mali lors de grandes épreuves, écourte ses voyages pour se rendre sur site lorsqu'il regagne le Mali avec caméras et délégations. Et avant son retour, le Premier ministre s'y rend avec les premiers soutiens à apporter aux populations endeuillées et sinistrées.

Pour Sodame Da, la chorégraphie macabre a pris eau de toute part.

D'abord le Président de la République a pris tout son temps à Genève avant d'embarquer dans son avion présidentiel pour Bamako. Tous ses engagements, comme le requéraient la situation n'ont pas été annulés. Loin de là. Mais cela n'est pas le plus grave.

A son arrivée à Mopti, il a été accueilli avec tapis rouge comme s'il venait en tournée ordinaire. Oui le Président de la République a droit aux honneurs et au tapis rouge. Mais dans certaines situations la compassion doit l'emporter sur le protocole qui peut prendre

une tournure ridicule. On dit que Macron a consacré au Mali sa première sortie au Mali après son élection comme Président de la République française. C'est vrai qu'il s'est directement rendu à Gao pour y rencontrer les éléments de la force Barkhane. Nul n'y a vu un tapis rouge. Le contexte ne s'y prêtait pas. Il y a déjeuné avec ses troupes. En partageant leur ordinaire. IBK a déjeuné avec les soldats maliens en transférant sa salle à manger à Gao : nappes blanches et gants blancs de rigueur. C'est cela partager la popote, connaître l'ordinaire du soldat ?

Passons et revenons à Sobame Da ou l'accueil de IBK devait être à la hauteur de son rang. Il fallait donc tout nettoyer, rendre tout nickel et blanc comme du lait. Donc il fallait nettoyer, balayer. Et ce faisant faire disparaître des preuves importantes dont les enquêteurs pouvaient avoir besoin. Que feront désormais ceux – ci pour rassembler des preuves matérielles sans lesquelles il n'y a pas d'enquêtes complètes ? A eux de se débrouiller. De toutes les

façons, à moins que le nouveau ministre de la Justice n'y change quelque chose, ces enquêtes n'ont jamais été que de beaux slogans pour calmer les victimes et rassurer la communauté internationale.

Mais c'est le séjour du Premier ministre qui a créé une véritable polémique et fait des vagues.

D'abord, à son arrivée et à la surprise générale et en violation de toutes les règles de présence, c'est l'honorable député Karim Keita qui débarque le premier de l'avion. Un détail ? Pas du tout car le Premier ministre est quand même la deuxième personnalité de l'Etat.

Puis éclate cette regrettable polémique sur le nombre de morts, la position du maire rendue publique par un micro ouvert par inadvertance, son refus de cautionner les chiffres et version officiels et enfin les menaces dont il a fait l'objet.

Et humiliation suprême, un maire agenouillé devant le Premier ministre pour demander pardon en présence de ses administrés. Comme au bon vieux temps colonial ou la règle était d'humilier le chef devant les siens. Comment notre Etat a-t-il pu tomber aussi bas ?

Face à cette grâce violation de la dignité d'un élu, le bureau de l'Association des Municipalités du Mali de Bandiagara a « **dénoncé et condamné avec la dernière rigueur la manière par laquelle le maire de la Commune de Sangha a été brutalisé devant la population et en présence de la délégation du 1er ministre** ».

Allant au-delà de la simple condamnation, le « **collectif des municipalités du cercle de Bandiagara exige l'ouverture d'une enquête contre les auteurs des brutalités dont le maire de Sangha a été victime** ».

Et tirant toutes les conséquences des faits, « **le collectif des municipalités des 22 collectivités du cercle Bandiagara décide de ne signer aucun acte, cesser toute activité et de ne participer encore moins présider à aucun acte de la vie civile pendant la période allant du 13 au 24 juin 2014 inclus** ».

Il faut comprendre en français facile que les maires de Bandiagara se mettent en grève.

Espérons que l'Etat saura éviter que cette crise s'ajoute à celles existantes.

■ **Moctar SOW**

Ibrahima Anne

J'ai eu dire que la 2S a interdit son antenne au citoyen Clédor Sène. Cette position discriminatoire viole le principe constitutionnel de la liberté d'expression. Les organes habilités doivent rappeler aux dirigeants du média concerné qu'il est juste titulaire d'un cahier des charges qu'il exécute dans le respect des règles dont la plus élémentaire est le droit du peuple à une information plurielle. C'est aux téléspectateurs de dire si oui ou non, Clédor a la dignité de retenir leur attention. Dans le cas contraire, il leur appartient de continuer à le suivre ou de changer de chaîne. La 2S n'est mandataire d'aucun pouvoir pour décider en leur place

Selon Babacar Gaye, "sous le Pds, aucune manifestation de l'opposition n'a été interdite". Pour qui il nous prend çui-là ?



Elhadj Djimé Kanté

Habib Dembélé dit Guimba National décoré Commandeur de l'ordre national du Mali dans la plus grande discrétion.

Pour une fois on aura pas attendu la mort d'une icône mondiale pour reconnaître sa valeur dans son propre Pays. Un monument à un grand carrefour de Bamako ou San ne serait pas une mauvaise chose pour ce patriote convaincu.

Domage que #Messitan ne soit plus de ce monde pour t'embrasser en ce moment précis. Mes félicitations frère Habib. Le mmeilleur est encore à ven...

Afficher la suite



Kadidia Fofana

Mesdames les ministres l'heure est venue de vous rendre utile
En effet le Mali connaît une crise sans



précédent depuis quelques années. L'insécurité a pris une telle dimension indescrivable, que même les femmes et les enfants ne sont plus épargnés. Impuissants face cette situation les Maliens se battaient au début pour préserver l'intégrité de leur territoire, aujourd'hui c'est pour éviter la guerre civile.

Savez vous Mesdames les ministres de la culture, de l'économie numérique, et de la promotion de la femme que vous avez un rôle déterminant à jouer dans cette histoire.

Au delà de votre personne, vous représentez la gent féminine au sein du gouvernement, alors faites nous honneur en jouant pleinement votre rôle.

Les trois départements doivent se mettre ensemble pour organiser une vaste campagne de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire national avec des éléments de langage bien précis pour dire STOP AUX MASSACRES DES FEMMES ET DES ENFANTS, j'allais dire AUX MASSACRES TOUT COURT.

Pour la réussite de cette campagne de sensibilisation, impliquez les hommes de culture(Griots, artistes, acteurs, comédiens etc.), les hommes de médias(journalistes, communicateurs, activistes etc.), les organisations féminines et mettez l'ORTM à leur disposition pour faire passer des messages de paix à travers des sketches et débats télévisés.

Mesdames les ministres à un tournant aussi décisif de la vie de notre nation, vous N'avez pas le droit d'être des figurantes dans un gouvernement de mission. Assumez vous, prenez des initiatives allant dans ce sens alors vous gagnerez notre respect.

Kadidia Fofana





Mali Koura



MINUSMA : 15 209 militaires
 AFIS-MA (CEDEAO) : 7 464 militaires
 France « BARKHANE » : 4 500 militaires
 Les équipements de l'armée française au Mali : 3 drones, 7 avions de chasse, 22 hélicoptères, 10 avions de transport tactique, 260 véhicules blindés lourds, 360 véhicules logistiques, 210 véhicules blindés légers,
 Tchad : 1 200 militaires
 Allemagne : 350 militaires
 Royaume Uni : 40 militaires
 Royaume d'Espagne : 50 militaires
 Royaume de Danemark : 40 militaires
 Estonie : 50 militaires
 Union européenne : 500 militaires pour former les Famas
 Ça nous donne un total de 119 313 militaires au Mali avec toutes ces forces, le Mali n'est pas stable. Qui peut nous expliquer cette situation
 « Source " Antile Mali " »



Ibrahim Ikassa Maïga

Les miliciens armés ne s'affrontent pas, mais s'attaquent aux populations de part et d'autre!
 Simulacre de guerre, Pure lâcheté!



Ammy Baba Cisse

Après l'annonce de toutes nos autorités sur la mort de Kouffa, des ministres évoquent des négociations avec lui. Si les textes de la Femafoot sont adoptés, le problème ne devrait plus se poser non? Édifier nous.



"L'accord de défense avec la France ne présente aucun problème pour le Mali."
 Hamidou Doumbia

Sidy Touré

Le Pt El Bechir traduit en justice non pas pour crimes commis au Darfour, mais pour corruption et trafic de devises -113 millions€ trouvés chez lui. Ainsi les dictateurs gardent leur argent dans leur chambre pas à la banque. Ça en fait des armoires-coffres! Pitié pour le peuple.



Forces Armées Maliennes

Une vingtaine de terroristes neutralisés à #Ménaka. Les #FAMa et #Barkhane mènent une opération conjointe dans la localité d'Akabar, dans le secteur de Ménaka. Cette opération a permis de neutraliser une vingtaine de terroristes.



Soumeylou B. Maïga

L'objectif est de définir une démarche commune sur les grandes questions de l'heure notamment le dialogue politique, la révision constitutionnelle, la prorogation du mandat des députés, la situation de la sécurité et de la cohésion nationale dans le centre du pays.



Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé

Pour son boycott des événements officiels : Me Baber Gano soulève la polémique



Son entrée dans le gouvernement, surtout au poste de ministre de l'intégration africaine, avait ravivé sa colère et celle d'une bonne partie du RPM. Selon des sources sécuritaires, le ministre Baber Gano serait la cible des reproches du cabinet du Président de la République.

En effet, Maître Baber GANO se serait fait remarquer par son absence à plusieurs événements, et plus précisément, les départs et les arrivées des voyages du Président et quelques cérémonies officielles présidées par le chef de l'Etat Ibrahim Boubacar Keita.

Ces actes qui sont assimilables à du sabotage méritent d'être recadrés. Pour une de nos sources, le premier ministre Boubou Cissé aurait été informé de la teneur de l'information afin de prendre des dispositions. Pour le cabinet du président, les nombreuses absences du ministre de l'intégration consisteraient à boycotter les activités du gouvernementales. Baber Gano avait, après sa nomination, exprimé sa désapprobation du portefeuille en tant que secrétaire général du parti majoritaire et présidentiel. A l'époque, quelques hauts cadres l'avaient sensibilisé afin qu'il fasse sa prestation de serment. Visiblement, l'envie de servir n'est pas totale.

Lutte contre la pauvreté : Mise en place d'un projet agricole inclusif

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé, a reçu ce vendredi une délégation composée du Fonds international de développement agricole (FIDA) et de l'Ambassade du Royaume de Danemark au Mali conduite par S.E. Mme Marianne Kress, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Danemark au Mali et Jean-Pascal Kabore, chargé de projet Mali et Cap-Vert au FIDA. Les deux personnalités ont informé le Chef du Gouvernement de la mise en place d'un ambitieux projet inclusif agricole constitué d'un fonds de 58 milliards de francs CFA. Ce fonds permettra de renforcer la production agricole dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Koulikoro et Mopti en accordant des micro-financements aux producteurs.

Le Premier ministre a salué cette initiative qui permettra de lutter contre

Commune rurale de Cinzana gare: Encore des cars braqués sur l'axe Ségou-Bla.



Ce vendredi 14 juin vers 00h 40 minutes, des véhicules de transport ont été braqués entre Ségou et Cinzana, à la hauteur du village de Falema, à 22 kilomètres de la ville de Ségou. Une dizaine de bandits armés ont mis à terre les passagers d'un certain nombre de véhicule en provenance de Bamako. Aussi lesdits bandits armés ont fait des tirs dans tous les sens pour forcer les passagers des différents véhicules à l'obéissance. Selon nos sources, lesdits hommes armés ont apporté avec eux la somme de près de 7 millions de francs CFA. Après leur forfait, les bandits ont pris la fuite sans laisser de traces.

Au moment où ce braquage se produisait, tous les généraux des directions générales des corps de l'armée étaient à Ségou. Des autorités militaires qui venaient de terminer avec une mission dans le secteur de Niono.

Il faut noter que le même cas de braquage s'était produit au même endroit, Falema, dans la nuit du 25 au 26 décembre 2018. Les bandits, cette nuit-là, avait dérobé la somme de 10 millions de francs CFA au passagers.



la pauvreté en appuyant les agriculteurs qui n'ont pas accès aux financements classiques.

Occupation du nord du Mali : Une organisation est née



Elle s'est inscrite dans le digne combat de la libération totale du Mali contre les sbires et les tenants du nouvel ordre mondial dont l'ambition n'est autre que la perpétuation du plan machiavélique consistant à maintenir le Mali dans l'état de néocolonialisme et du pillage organisé. Devant ce drame, le silence constitue un péché et la pire forme de la trahison passive. "Debout sur les remparts, nous sommes résolus de mourir pour le Mali et pour l'Afrique".

■ Bassirou Ben Doumbia

Adam Thiam sur la crise du centre : Une promesse et ses préalables

Le Chef de l'État sait que les Maliens sont devenus autant de Saint-Thomas et qu'ils attendront de constater l'effectivité du désarmement des groupes armés. Car c'est ce qu'a promis Ibrahim Boubacar Kéita, hier, à Sobame Da. Promesse que le président ne pouvait pas ne pas faire, surtout en invitant ses compatriotes au sursaut pour le Mali. Ce sursaut, il le sait aussi, passe par la reconquête du monopole de la violence par l'État. A défaut, la spirale à l'œuvre consumera le Centre et débordera sur d'autres zones déjà menacées ou ciblées. Et ce, dans un pays criblé de défis plus pressants et hélas distrait de sa seule guerre légitime, celle de chaque centime judicieusement investi pour une meilleure école, pour l'accès à l'emploi et pour une bonne couverture sanitaire.

Mais le Président sait enfin que la promesse de désarmer les groupes criminogènes n'est pas aisée à tenir dans l'engrenage actuel du Centre. La preuve : pendant que le Premier ministre était à Sobame-Da, trois localités (Nema, Boundou Heyrou, Petaka), toutes dans le Seeno, résistaient à leurs assaillants. Et même si le bilan est heureusement bien inférieur à celui de Sobame-Da, il y a eu mort d'homme.

Chaque jour apporte son lot de larmes, de sang et de deuil dans cette région qui fut si agréable à vivre, il y a peu. Une banalisation du meurtre à coûté que coûte combattre. Or, le vivre en commun aujourd'hui menacé peut être restauré tout comme peuvent être défaits les hordes de prétendue auto-défense et l'extrémisme violent.

La mission n'est pas au-dessus de nos capacités, les forces de défense et de sécurité nationales en tête, les forces internationales en appui. Et pour les gouvernants, un serment à tenir : zéro impunité, zéro exaction, zéro erreur de jugement. Au fond, nous devons juste être patriotes et rigoureux.

G5 Sahel : Florence Parly propose l'envoi de forces spéciales européennes au Sahel



La ministre française des Armées, Florence Parly, a appelé de ses vœux, jeudi 13 juin, l'envoi de forces spéciales européennes au Sahel afin de soutenir l'effort des militaires français déployés dans la région pour lutter contre les groupes jihadistes.

Cela pourrait constituer un changement de tactique, car depuis 2013 la France tablait sur une remise à niveau de l'armée malienne avec l'aide des partenaires européens (EUTM). Aujourd'hui à Paris, on envisage d'aller plus loin en proposant « d'injecter » des troupes d'élites européennes au plus près de l'armée malienne pour participer aux combats.

Alors que Florence Parly rend visite aux forces spéciales dans le sud de la France, les soldats qu'elle rencontre sont quasiment tous passés par le Sahel. La ministre des Armées lance un appel aux forces spéciales des autres pays européens pour épauler les 4 500 hommes de la force Barkhane.

« Oui, nous avons besoin de partenaires, affirme-t-elle. Nous travaillons à un projet qui n'est pas encore complètement opérationnel et qui est un projet qui consiste aussi à fédérer les forces spéciales de différents pays afin de soutenir l'effort que nos forces spéciales réalisent par exemple au Sahel ».

Des forces spéciales pour quoi faire ? En priorité pour lutter contre le terrorisme et accompagner au combat les armées locales. Des missions qui pourraient s'intégrer dans le modèle élaboré par la France pour tenter de trouver une solution au Mali.

Une option intermédiaire

« Nous avons développé une option intermédiaire, détaille Florence Parly. Elle combine d'une part, l'action de haute intensité, l'accompagnement au combat des armées sahéliennes et d'autre part, un mélange d'actions politiques et d'actions civiles ».



Sénégal / Région de Kaffrine : La gendarmerie Nationale saccagée



La route nationale qui traverse la commune de Koungheul, dans la région de Kaffrine, est barrée, en ce moment, par les chauffeurs de taxis qui s'insurgent contre la campagne lancée par l'autorité locale qui leur exige, désormais, une police d'assurance et des cartes grises.

Dépités, ils en sont venus aux mains avec les hommes en bleu. Aux dernières nouvelles, la brigade de la gendarmerie de Koungheul a été complètement saccagée, deux blessés sont enregistrés et une chasse aux "fauteurs de trouble" vient d'être lancée pour appréhender les frondeurs.

Communiqué



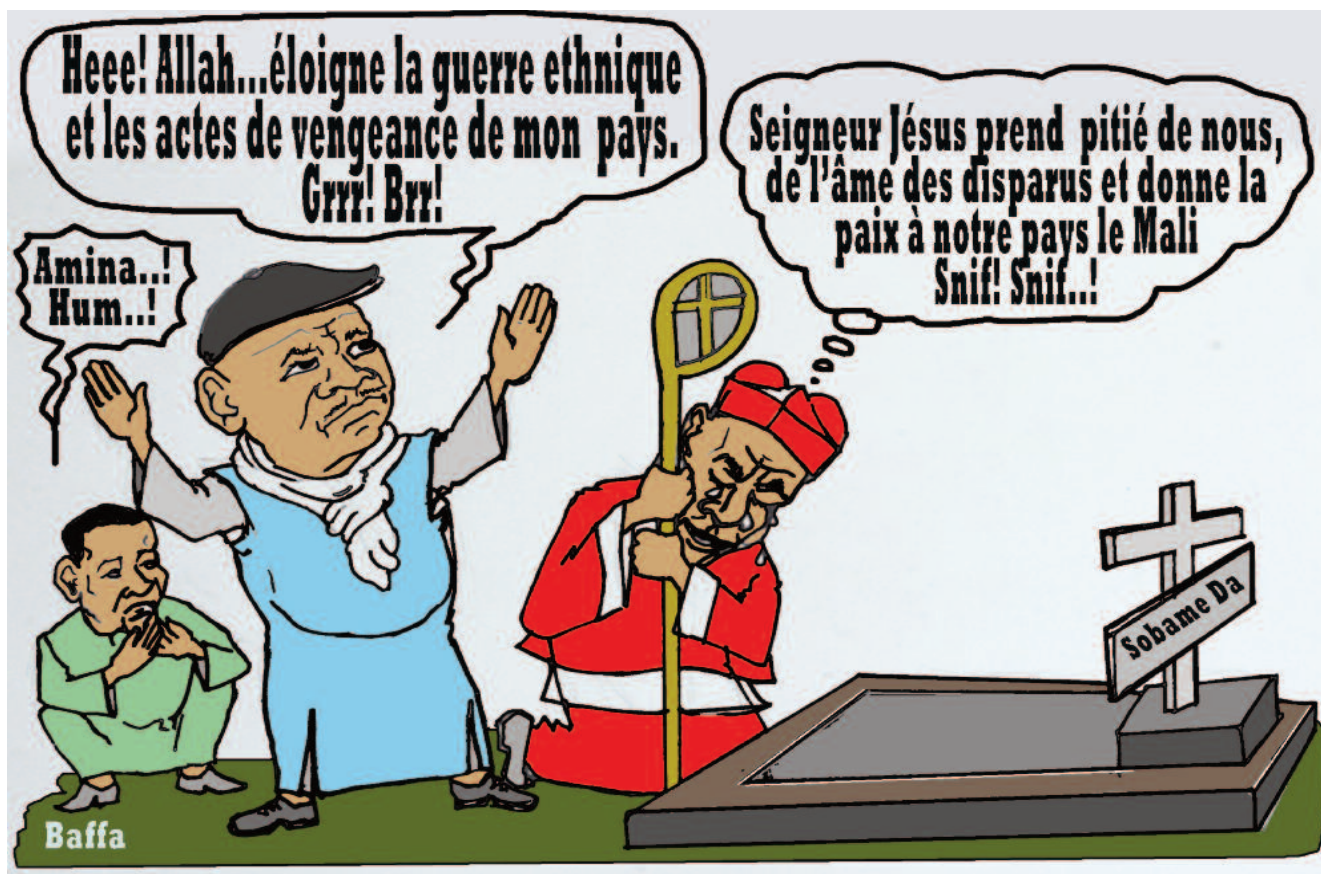
Le parti « YELEMA, le Changement » informe les opinions publiques nationale et internationale de la démission d'une dizaine de ses responsables et cadres.

Le Parti « YELEMA, le Changement » exprime à l'égard des partants, sa reconnaissance et sa profonde gratitude ainsi que celles de l'ensemble de ses militants et sympathisants pour les moments passés ensemble. Il leur remercie pour les services rendus au parti depuis sa création et leur souhaite bon vent pour leur nouvelle destination politique.

Le parti « YELEMA, le Changement » affirme sa fidélité à ses principes et idéaux de base dont l'observation stricte permettra sans doute de réaliser les aspirations du peuple malien.

Bamako, le 15 Juin 2019

Le président Moussa MARA
Commandeur de l'Ordre National



Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

IBK reçoit le ministre Burkinabé de la Sécurité : La situation sécuritaire au centre des échanges

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, a reçu en audience dans l'après du 15 juin 2019, le nouveau ministre Burkinabé de la sécurité, Ousséni Compaoré, accompagné de l'ambassadeur du Burkina Faso au Mali Son Excellence Monsieur Lougué Kodjo. L'audience qui a eu lieu à la Villa des Hôtes (Ex-Base B) avait pour objet essentiel la situation sécuritaire dans nos pays respectifs et les voies et moyens rapides pour endiguer la recrudescence de la violence et les attaques meurtrières contre les populations. A sa sortie d'audience le Ministre Ousséni Compaoré, qui a séjourné au Mali pendant deux ans, a déclaré à la presse: « Je suis de retour au Mali, porteur d'un message de solidarité du Président Rock Marc Christian Ka-

boré à son ami et frère le Président Ibrahim Boubacar Keita. Nos deux pays ont un destin commun, une histoire commune et les deux pays vont continuer à se donner la main pour lutter contre ce phénomène que nous sommes sûrs d'éradiquer ». Il a conclu en déclarant qu'avec son homologue du Mali ils vont rapidement se concerter, renforcer leurs relations dans le but de sortir vainqueur de ces actes tragiques qui affectent les deux pays. Le déplacement du Ministre Compaoré à Bamako intervient dans un contexte marqué par la recrudescence des attaques atroces au centre du Mali, et à la frontière Mali -Burkina Faso, en faisant de nombreuses morts au sein des populations civiles, dont la dernière en date remonte seulement au 10 juin 2019 à Sobane -Da.

Le Mali et le Burkina Faso sont tous deux pays amis qui entretiennent des relations de coopération bilatérale et en même temps pays membres du G5-Sahel dont le président en exercice est Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré Président du Burkina Faso.

A travers cette audience, le Mali et le Burkina Faso, en guerre contre les terroristes et les groupes civils d'autodéfense, sont prêts à relever les défis sécuritaires et du développement socio-économique.

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, le Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République, le Ministre Directeur du Cabinet du Chef de l'Etat et le Chef d'Etat-major Particulier du Président de la République ont participé à cette audience.

■ **Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Présidence de la République**





Défense nationale : Mieux comprendre les responsabilités en zone d'opération

Bien des Maliens, par méconnaissance de l'outil de défense, font des commentaires ou même des procès d'intention alors même qu'en la matière une réglementation est de mise. Comme c'est le cas des zones de défense opérationnelles.

Depuis le 08 mars 2019, il est institué, suivant décret n°2019-0200/ P-RM, une opération dénommée DAMBE, dans le cadre de l'instauration d'un environnement de stabilité qui garantisse la libre circulation des personnes et des biens, la continuité de l'action publique et la liberté d'action des Forces de Sécurité.

Le but final recherché est d'enrayer les activités terroristes, de permettre le déploiement des Forces Armées Maliennes (FAMa), de réinstaller l'administration, de favoriser le retour des populations déplacées et de normaliser la vie socio-économique.

Cette opération DAMBE qui est divisée en deux (02) théâtres d'opérations à savoir, le théâtre Est et le théâtre Centre, couvre l'intégralité des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao,

Kidal, Taoudénit et Ménaka.

Le Théâtre Est couvre les régions de Gao, Ménaka et Kidal avec son poste de commandement à Gao et le théâtre Centre couvre les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, et Taoudénit, ayant son commandement à Sévaré. Chaque théâtre est commandé par un Commandant de théâtre.

Le Chef d'État-Major Général des Armées est le commandant de l'opération DAMBE. A cet effet, il reçoit les moyens y afférant et est chargé de fixer les dispositions complémentaires nécessaires à l'application du décret susmentionné.

De ce point de vue, les commandants de théâtre ont autorité sur les forces et moyens militaires se trouvant dans l'aire géographique couverte par leur théâtre d'opération respectif. Ils sont investis des pouvoirs relatifs à la conduite des opérations, la défense civile, la sécurité des troupes, l'utilisation des services des personnes et des biens nécessaires à la conduite des opérations.

En clair, le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, à travers le Chef d'Etat-major Général des Armées, reste le premier responsable de la conduite des opérations. Tous les éléments de la Défense et de Sécurité sont d'office sous ses ordres. Ce qui, du coup, dénie toute responsabilité à quelles que autorités sécuritaires que ce soient dans la conduite des opérations tant au Nord du pays qu'au Centre. Ce, d'autant plus que ces derniers ne sont impliqués ni dans la planification encore moins dans l'exécution des missions de terrain. Cela, les Maliens devraient le comprendre pour mieux situer les responsabilités. Que ce soit à Téssit, Sokolo, Dioura, Ogossagou et tout récemment à Sobane Da, le Chef d'Etat-Major Général des Armées, sous tutelle du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, en sa qualité de Commandant en chef de l'opération DAMBE que lui confère le décret n°2019-0200/ P-RM du 08 mars 2019, demeure la première autorité à rendre des comptes entre victoires et échecs !

En somme, et pour un meilleur contrôle des opérations sur le terrain l'Inspection Générale des Services des Armées devrait s'atteler au suivi des forces. Toute chose qui permettrait de situer les responsabilités en cas de besoin.



Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale : Le Peuple malien saura se soustraire de la pression de la France et de la Communauté Internationale !

Souvent il y a des choses que nos gouvernants cachent au peuple. Parmi eux on peut citer la question de l'ingérence de la France dans la gestion des régions du nord. Tous les présidents de ATT à IBK en passant par Dioncounda ont subi le diktat des présidents français pour détacher Kidal de la République du Mali sans en avertir le peuple malien. ATT a subi les assauts répétés de Nicolas Sarkozy, parce que ce dernier voulait qu'il lui donne la région de Kidal pour y installer une base militaire française permanente afin de lutter contre les terroristes et les djihadistes. ATT a refusé cette demande. Sarkozy a pris cela comme un affront.

Dioncounda Traoré a fait appel à François Hol-

lande pour sauver les régions du nord sous le joug du MNLA, des terroristes et autres narcodjihadistes en janvier 2013. La ville de Kidal a été interdite aux FAMA par l'opération « Serval » au risque de bombarder les FAMA si jamais ses éléments avançaient au-delà d'Anéfis.

Quant à IBK, l'accord d'Alger qui divise le Mali et crée deux types de citoyens dans la même République, deux armées, deux territoires, deux drapeaux, deux hymnes, etc. a été imposé lui a été imposé. Il a même fait signer l'accord sur place à Alger sans l'aval du peuple malien, contrairement aux rebelles qui ont exigé de prendre au préalable de consulter leur base et leur parrain.

Toute la difficulté de l'application de l'accord

vient de cette volonté de vouloir mettre le peuple devant le fait accompli. Nous ne finirons pas avec les pressions, tant que le peuple ne se révolte pas pour amender les articles de l'accord qui divisent le pays.

Il y a de cela quelques semaines, s'est tenue à Bamako une rencontre décisive en rapport avec la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation issue du processus d'Alger.

Au terme de cette réunion, des recommandations fortes assorties d'un calendrier ont été faites. Elles portent sur l'organisation du référendum, la réinsertion et/ ou l'intégration des ex-combattants, le transfert des fonds et des compétences au niveau des autorités intérimaires, la mise en place du reste de ces autorités, etc.

Le journal Nouvelle Libération, dans sa parution n°1188 du jeudi 30 mai 2019, sous la plume du confrère Makan Koné, souligne que le calendrier de mise en œuvre dudit accord en dit long sur le niveau de pression encaissée par le Gouvernement, suite à la lenteur qu'a prise son application réelle. Le calendrier ci-dessus prouve qu'il y a une pression sur IBK et le gouvernement Boubou Cissé.

Feuille de route des actions prioritaires dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, d'ici à la fin 2019

N°	Actions prioritaires	Echéance
Questions politiques et institutionnelles		
1	Mener à son terme le processus de révision de la Constitution (gouvernement)	Septembre 2019
2	Procéder à la relecture du code des collectivités territoriales et de la loi sur la libre administration en vue de les mettre en conformité avec la nouvelle Constitution et l'Accord	Octobre 2019
3	Parachever la mise en place des autorités intérimaires en compétant les propositions de désignation (mouvements) et procédant à leur installation (gouvernement) ; les cas de désaccord persistant sur les désignations seront soumis à l'arbitrage du Ministre de la cohésion sociale, de la paix et de la réconciliation nationale. Veiller à l'investissement quotidien et tangible des autorités intérimaires : production de programmes d'actions prioritaires en les dotant de moyens ; poursuivre les actions de formation à leur profit (gouvernement)	Juin-décembre 2019
4	Prendre les textes sectoriels de transfert aux collectivités territoriales des services déconcentrés relevant de leur compétence (gouvernement), dans un ordre de priorité et selon un calendrier à définir de manière consensuelle entre les parties (gouvernement, mouvements)	Juin-Décembre 2019
5	Atteindre le taux de 30% des ressources budgétaires de l'Etat transférées aux collectivités territoriales (gouvernement)	Décembre 2019
6	Favoriser le recrutement des ressortissants locaux dans les fonctions publiques des collectivités territoriales (gouvernement) ; Intégrer les cadres civils des Mouvements signataires dans les administrations et services publics (gouvernement)	Décembre 2019
7	Finaliser le processus de réorganisation administrative à travers la tenue d'assises nationales incluant les mouvements signataires (gouvernement)	Août 2019
8	Préparer les élections législatives, sénatoriales et locales (gouvernement) Questions de défense et de sécurité	
9	Conclure les travaux sur les forces armées et de sécurité reconstituées, associant les autorités politiques et militaires des parties signataires, afin de parvenir à une compréhension commune du concept et des modalités de mise en œuvre (gouvernement, mouvement)	Juillet 2019
10	Agréer un plan de redéploiement des FDSM reconstituées, incluant un calendrier de redéploiement (gouvernement) et de relève des dispositifs sécuritaires (mouvement, gouvernement) ; redéployer progressivement les FDSM suivant ce plan	Juillet 2019
11	Parachever le processus de DDR « intégration accélérée » en : <ul style="list-style-type: none"> • Intégrant dans les FDSM les éléments déclarés aptes, par voie réglementaire • Formant ces éléments • Initiant la réinsertion socioéconomique des éléments déclarés inaptes 	Juillet -Août 2019
12	Finaliser et adopter le décret d'attribution de grades, de fonction et de reclassement des combattants des mouvements signataires (gouvernement/mouvements)	Juillet 2019
13	Parachever le rappel des ex-combattants anciennement membres des FDS	Juillet-Août 2019

N°	Actions prioritaires	Echéance
	Parachever l'enregistrement général des combattants et des armes : constituer et faire valider la base de données par les parties mouvements/gouvernement. Entamer le screening (gouvernement/mouvements)	Juin 2019
14	Procéder au désarmement et à la démobilisation d'une vague de 2000 combattants supplémentaires (gouvernement), désignés/envoyés par les mouvements dans les sites adéquats (mouvement) ; procéder à leur intégration ou leur réinsertion socio-économique	Juin-Décembre 2019
15	Finaliser et adopter le projet de loi portant création de la police territoriale (gouvernement) Déployer les premières unités de la police territoriale en commençant par les communes chefs-lieux de région (gouvernement)	Octobre 2019

Développement socio-économique et culturel

16	Adopter les textes (loi, décret) de création de la zone de développement des régions du nord (gouvernement)	Septembre 2019
17	Organiser une table-ronde avec les partenaires sur la stratégie spécifique de développement des régions du nord, en vue d'effectuer un état des lieux des actions et projets, notamment ceux inscrits à l'Annexe III de l'accord (gouvernement)	Octobre 2019
18	Assurer une gestion transparente et inclusive du Fonds de développement durable (prise en compte de toutes les parties dans les instances de gestion)-(gouvernement)	Juin 2019

Réconciliation, Justice, Questions humanitaires

19	Adopter le projet de loi d'entente nationale (gouvernement)	Octobre 2019
20	Finaliser de la Charte de l'Unité et la Réconciliation (article 5 de l'Accord) (gouvernement/mouvements)	Octobre 2019
21	Organiser des audiences foraines mixtes dans les régions du nord, associant magistrats et autorités traditionnelles, en vue de permettre le retour de la justice formelle et de faciliter la complémentarité entre justice formelle et justice traditionnelle (gouvernement, mouvement)	Juillet-Décembre 2019
22	Parachever les travaux de la commission législative permanente sur l'avant-projet de loi définissant le statut, le rôle et les compétences des autorités traditionnelles ainsi que leurs relations avec les autorités judiciaires (gouvernement, mouvement)	Juillet 2019
23	Poursuivre l'accompagnement du retour des déplacés et réfugiés (identification et aménagement des sites de retour, soutien au transport et à la réinsertion) gouvernement/mouvements	Juin-Décembre 2019

De notre point de vue, le peuple doit comprendre qu'il est son propre libérateur face à certaines dérives de nos gouvernants.

■ **Badou S. KOBA**



Transhumance politique : Le gros coup de filet de la CODEM



Plusieurs anciens militants du parti Yéléma ont déposé leurs valises à la CODEM. L'officialisation de cette transhumance a été faite ce Samedi 15 juin 2019 au Grand Hôtel de Bamako à l'occasion d'une cérémonie marquant leur adhésion au parti.

Dix (10) anciens membres du bureau exécutif Yéléma dont le 1er vice-président, Abdoulaye Diarra ; Adama Diakitè, 5e vice-président, Amadou Aya, secrétaire politique et plusieurs autres responsables œuvrent désormais au sein du parti Convergence pour le Développement du Mali (CODEM).

C'est au total, près d'une vingtaine de cadres et anciens militants du parti Yéléma qui ont marqué leur adhésion à leur nouvelle formation politique. Dans une salle de conférence du grand hôtel de Bamako comble de militants de la CODEM et en présence du Président du parti Housseini Amion Guindo, les nouveaux adhérents ont reçu un accueil très chaleureux de leurs désormais camarades.

En effet, pour le Président de la Convergence pour le Développement du Mali, Housseini Amion

Guido, c'est un nouveau soleil qui vient de paraître au parti : « Cette adhésion est un nouveau souffle et un nouveau départ pour la CODEM » a indiqué, visiblement très ému, M. Guindo.

Pour celui qu'on appelle affectueusement Poulo, au parti CODEM, le nouvel adhérent est roi, et les militants ne doivent pas déroger à cette règle. Il a ainsi invité tous les militants CODEM à faciliter l'intégration des nouveaux venus : « Nous voulons que les adhérents soient les chefs et nous n'avons pas le droit d'échouer pour leur intégration », a-t-il laissé entendre.

A en croire M. Guindo, le choix des adhérents, porté sur la CODEM, est fait sur une base de conviction et de constance qui les animent. Et de dire que ce choix n'a nullement été marchandé comme ailleurs : « Je connais les adhérents et je connais leur volonté. Ils n'ont pas choisi l'argent ni de poste, car il y a beaucoup de partis politiques qui offrent mieux que nous », a-t-il dit, avant d'ajouter : « Ce qui a prévalu à leur choix, c'est la conviction ».

A leur tour, les nouveaux adhérents ont exprimé toute leur satisfaction de rejoindre le parti dont

le projet de société leur convenait depuis fort longtemps : « Nous avons fait ce choix parce que nous croyons à la CODEM, à sa discipline et à la conviction de son leader » a déclaré le porte-parole des adhérents, Abdoulaye Diarra, pour qui, Poulo, selon ses mots, est un « jeune leader brillant, rassembleur, vigilant et qui rassure ».

Avant la fin de son intervention, le porte-parole des nouveaux adhérents, Abdoulaye Diarra a promis de très beaux jours à ses nouveaux camarades. Au cours de cette cérémonie, les adhérents ont reçu des mains du Président Guindo, l'écharpe du parti marquant leur adhésion officielle à la CODEM.

A signaler que selon l'ancien secrétaire politique démissionnaire du parti Yeléma, Amadou Aya, toute la section de Koro est désormais avec le parti CODEM. Un gros coup de filet que le parti CODEM vient de réussir.

■ **Boubacar Kanouté**

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Le saviez-vous ? : Le pont des martyrs fut construit lors de la période coloniale



Bamako est située sur le fleuve Niger, communément appelé Djolibaba (le fleuve du sang). Pour aller d'une rive du fleuve à l'autre, il fallait prendre la pirogue. Ce n'est qu'en 1947 que débuta la construction du premier pont par le colon français pour permettre de relier les deux rives et faciliter la mobilité dans la ville des «Trois caïmans» qui comptait à l'époque environ 100.000 habitants. Après dix années de travaux, le pont d'une longueur de 860 mètres linéaires fut inauguré en 1957 sous le nom de «Pont de Badalabougou».

Techniquement, l'ouvrage est soutenu par 30 travées indépendantes de 28,5 mètres de portée chacune. Sa plateforme est de 11 mètres de largeur dont un trottoir à

deux caniveaux sous dalles en béton armé de 1,60 mètre de largeur, une piste cyclable côté amont de 1,70 mètre, une chaussée de 6 mètres à deux voies de circulation, et enfin une piste cyclable côté aval de 1,70 mètre. Le tirant d'air sous l'ouvrage est de 6,5 à 8,5 mètres à l'étiage. Le tirant d'eau, en période de hautes eaux, varie de 1,5 à 2,5 mètres. Le tablier du pont est de la catégorie dénommée VIPP (viaducs à travées indépendantes à poutres préfabriquées). Il est composé de quatre poutres sous chaussée préfabriquées en béton précontraint d'une hauteur de 11,67 mètres. Ces poutres sont posées sur des appareils d'appui élastomère fretté. Après les événements de mars 1991, l'ouvrage fut rebaptisé «Pont des martyrs» en

mémoire des manifestants ayant perdu la vie au cours des journées noires.

Lors de la célébration du Cinquantenaire de l'indépendance de notre pays en septembre 2010, L'Essor a consacré un article sur ce pont historique, avec ce titre : «Pont des martyrs : un quinquagénaire solide sur ses jambes».

En effet, depuis sa construction, l'ouvrage fait l'objet d'un entretien régulier. De gros travaux y ont été effectués ces dernières années. Ce lifting, réalisé à plusieurs centaines de millions de FCFA, a permis au Pont des martyrs de continuer à faciliter la traversée du fleuve pour les milliers d'utilisateurs qui l'empruntent chaque jour.

■ **Madiba KEITA**

L'Empire songhaï : La bataille de TONDIBI

La bataille de Tondibi a lieu le 12 avril 1591. C'est une bataille capitale dans l'Histoire de l'Afrique de l'Ouest précoloniale. Elle oppose les armées de l'Empire songhaï, des Askias, dont la capitale est Gao, commandées par l'askia Ishaq II, et un corps expéditionnaire commandé par Djouder Pacha, envoyé par le sultan saadien du Maroc Ahmed IV el-Mansour. L'artillerie marocaine concourt de manière décisive à la défaite des armées songhaïes, même si les dissensions internes de l'Empire songhaï à la fin du XVI^e siècle permettent de comprendre comment une simple défaite se transforme en effondrement d'une civilisation. La défaite des armées songhaïes marque également la fin des grands empires multi-ethniques en Afrique de l'Ouest, entraîne l'atomisation politique du Soudan mais marque aussi le début de l'enracinement de l'Islam dans les couches rurales et populaires du bassin du fleuve Niger.

les conséquences politiques : destruction de l'empire songhay, vassalisation et atomisation politique du soudan

La défaite de Tondibi n'est pas la dernière bataille que les Songhaïes livrent aux Marocains,

mais elle provoque l'explosion du gouvernement songhaï et la fin de l'emprise des Songhaïes sur la vallée du fleuve Niger. Coupé en deux avec l'installation des Marocains à Tombouctou (avril 1591), l'Empire est dirigé par deux Askias, un nommé par les pachas de Tombouctou et dirigeant l'Ouest de l'Empire (Kurmina et Macina), et un autre la partie extrême-orientale, le Dendi, au sud de Koukya, la capitale religieuse des Songhaïes et le foyer historique du royaume de Gao. La défaite militaire signe donc l'effondrement d'une civilisation, brusquement expulsée de son foyer originel et contrainte à un long exode de près de 500 kilomètres sur l'aval du fleuve Niger. Finalement, après l'acte d'allégeance de l'Askia Nouhou (1595), l'Empire songhaï se dilue dans le monde zarma avec lequel il finit par se confondre.

La capitale est transférée de Gao au Mali vers diverses localités au Niger, dont la dernière est Sikye, aujourd'hui englobée dans l'agglomération de Niamey. Les empereurs ne règnent plus que formellement sur la partie méridionale de l'Empire songhaï, le Dendi. L'Empire songhaï avait pris le relais de l'empire du Mali au XVe siècle. Il était devenu l'entité politique structurante de la société ouest-africaine. L'Empire songhaï ne s'en re-

mettra jamais et aucun empire ouest-africain de cette taille ne renaîtra même si l'on trouve par la suite :

le royaume bambara de Ségou et celui du Kaarta fondé par les Coulibaly ; l'Empire peul du Macina de Sékou Amadou ; l'Empire toucouleur d'El Hadj Oumar Tall.

Le pachalik de Tombouctou, dirigé essentiellement par Djouder Pacha jusqu'en 1599 (date à laquelle il est finalement rappelé au Maroc pour épauler le sultan El-Mansour dans sa guerre contre les chérifs du Rif), s'installe progressivement. À partir de 1599, les forces d'occupation marocaines ne comptent plus de mercenaires européens, tous rapatriés au Maroc. La douane marocaine installe des postes jusqu'à Djenné en amont du Niger, à l'entrée des méandres du Macina. Les cadis sont nommés par les pachas de Tombouctou et accompagnés par des soldats marocains, les « Armas » quand les troubles sont importants. Si l'autorité des pachas est nominale au-delà de Gao vers l'aval et ne s'exerce que par intermittence sur Djenné et jamais au-delà en amont, le Maroc contrôle efficacement tous les ports situés entre Tombouctou et le Macina.

Les Marocains ne sont pas les seuls à avoir contribué à l'atomisation politique du Soudan



nigérien. À la même époque l'empire du Mali, dont la capitale, longtemps itinérante, s'était fixée à Niani en amont du fleuve Niger, s'effondre aussi sous les assauts des Peuls Toucouleurs de la vallée du fleuve Sénégal. Les différentes composantes de l'Empire songhaï défunt prennent leur indépendance: les populations nomades sont les premières bénéficiaires de l'effondrement de l'empire du Songhaï. Les populations peules, longtemps coincées entre les grandes composantes géopolitiques de la région (Jolof de Sénégambie, Mali, Songhaï) commencent leur émergence politique. Les confédérations touarègues prennent elles aussi leur indépendance et, dès le milieu du XVIIIe siècle, rivalisent de puissance avec les pachas de Tombouctou. L'atomisation politique du Soudan laisse donc la place à de nouvelles constructions politiques, moins étendues certes, mais fondées sur une conception inclusive de l'islam politique. Cependant la destruction de l'Empire songhaï, la disparition de son administration et la fragmentation politique de la vallée du Niger ont des conséquences sanitaires et sociales immédiates très lourdes. Les Tarikhs notent la généralisation de la violence et de l'insécurité, soulignant, chaque fois que c'est possible, que les Marocains, dans leurs déplacements le long du fleuve, en sont tout autant victimes que les Soudanais. Même si l'idéalisation des temps passés est un des topoï de la littérature des élites soudanaises, les escortes qui accompagnent le moindre déplacement de cadî au sein du Pachalik laissent penser que l'atomisation politique a accru l'insécurité. Plus tragiquement encore, les maladies et les sécheresses, avec leur lot de famines, s'accroissent. La peste ravageait déjà le bassin du Niger depuis 1588. La famine de 1616 à 1619, déclenchée par des inondations, obligea le pacha de Tombouctou à exempter de la dîme tous ses sujets. Entre 1639 et 1643, une nou-

velle famine déclenchée par la sécheresse entraîna un si grand nombre de morts qu'ils étaient laissés dans les rues : la peste refit son apparition. Au XVIIIe siècle, des villes étapes comme Araouane étaient désertées. La population des villes avait été diminuée de 50 %, et ce jusqu'aux marges des pays wolof et haoussa. L'atomisation politique a interdit une réponse coordonnée devant ces calamités, régulières auparavant mais aux conséquences moins rudes.

Les conséquences économiques : la ruine du commerce transsaharien ?

La ruine de Tombouctou notée par René Caillié au début du XIXe siècle est attribuée à la destruction du Songhaï par le corps expéditionnaire de Djouder Pacha. Une idée remise partiellement en cause par Michel Abitbol. Selon lui, la valeur des échanges entre le Soudan et le Maghreb, plus particulièrement le Maroc, s'est en effet amoindrie mais d'une part moins qu'on a voulu le dire, et d'autre part essentiellement du fait de la concurrence des comptoirs européens du Sénégal et de Gambie qui drainaient à eux une part importante des produits. Le point le plus important, selon Michel Abitbol, ce n'est pas la diminution relative de la valeur globale des marchandises qui transitaient par les villes caravanières du fleuve Niger (Gao, Tombouctou, Djenné) mais l'évolution de la nature des cargaisons.

Aux produits anciens (esclaves, or et kola) se sont en effet substitués les plumes d'autruche, les textiles écrus et surtout, de plus en plus la gomme arabique, qui transitait par les ports de Tanger et d'Agadir vers les villes textiles industrielles anglaises et françaises. Si ce nouveau commerce caravanier doit faire face à la concurrence de la voie atlantique, il se polarise surtout différemment. Gao, qui

perd son statut de capitale politique, retrouve son rôle de plaque tournante commerciale régionale et via Tadmekka se branche sur les circuits commerciaux ottomans par le biais du Fezzan et de l'Égypte. De la même manière, la fin de la tutelle songhaï permet l'essor des cités-États haoussas comme Kano et Sokoto, anciennement seulement connectées aux circuits commerciaux du Fezzan, et qui s'imposent dans la sous-région. Le haoussa devient la langue de communication et de cour du Soudan.

Le commerce saharien n'est donc pas tant ruiné que réorganisé, dynamisé sur ses marges, de Djenné aux embouchures du Sénégal et de la Gambie, et autour du lac Tchad, et surtout recomposé, laissant les vieux produits issus du commerce médiéval pour se focaliser sur les matières premières compatibles avec l'essor d'une proto-industrie textile européenne, dont le Maghreb n'est plus qu'une succession de ports de rupture de charge. Cependant, si la valeur globale de ce commerce s'est réduite, l'importation de produits de luxe en provenance du Maghreb et à destination des rives du fleuve Niger montrent aussi l'existence d'une communauté arabe aussi plus importante qu'avant l'invasion. Et l'apparition d'une classe marchande soudanaise plus aisée.

Les conséquences religieuses : la « seconde islamisation » du Soudan, diffusion de l'islam au sein des masses rurales.

La destruction de la civilisation curiale songhaï et la ruine de ses villes phare comme Gao et Koukya entraînent un exode des lettrés musulmans. Le plus connu reste Ahmed Baba, déporté à Marrakech, et qui étonne par la profondeur de son savoir et de sa sagesse religieuse.

Mais si le destin d'Ahmed Baba est essentiellement urbain, la plupart des lettrés s'exilent dans des villes modestes de la savane où ils fondent des pôles maraboutiques, ce qui permet une islamisation des campagnes. L'islam sort des villes et gagne les campagnes. Au milieu du XVIIIe siècle, les royaumes animistes comme celui du Mossi autour de Ouagadougou (actuel Burkina Faso) sont islamisés. C'est ce qu'on appelle la « seconde islamisation » du Soudan.

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations du moment

Grand dossier : Ouattara aux prises avec la katiba Macina à Abidjan

Plusieurs séries d'attentats programmés à Abidjan ont été déjoués ces dernières semaines par les autorités ivoiriennes, appuyées par les services français.

Parmi les projets d'attentats récemment neutralisés dans la capitale économique ivoirienne, l'un d'eux visait le Novotel Abidjan. Situé au Plateau et propriété du groupe hôtelier français Accor, cet établissement accueille notamment une importante communauté d'expatriés, dont de nombreux Français.

Outre le Novotel Abidjan, le camp Gallieni, quartier général des Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI), figurait parmi les cibles identifiées par les groupes djihadistes sahéliens. Selon les services de sécurité ivoiriens, ces deux projets d'attaques étaient planifiés par la Katiba Macina. Très actif au Mali et au Burkina Faso, ce mouvement armé mené par le



prédicateur malien Amadou Koufa cherche depuis plusieurs mois à s'étendre en dehors de ses frontières sahéliennes. Les membres de la Katiba Macina avaient déjà effectué plusieurs repérages aux alentours du Novotel ainsi que du camp Gallieni. Sur ce dossier, les services ivoiriens ont travaillé en étroite collaboration avec les services français et plus particulièrement la DGSE (Di-

rection générale de la sécurité extérieure). Son Service action a récemment effectué plusieurs opérations au Mali visant directement la Katiba Macina. A Abidjan même, une opération des forces spéciales ivoiriennes a quant à elle permis l'arrestation d'une dizaine de djihadistes venus du Mali et du Burkina Faso.

Début mai déjà, les autorités ivoiriennes, en collaboration avec leurs homologues ghanéennes, avaient repéré dans la forêt de la Comoé, aux confins du Ghana, du Burkina et de la Côte d'Ivoire, une cellule djihadiste suspectée d'être affiliée à la Katiba Macina. Le dossier est directement suivi par le général Lassina Doumbia, le chef d'état-major des FACI, et par le préfet Bassiriki Traoré, coordonnateur national des renseignements (CNR).

G5 côtier

Face à la menace djihadiste qui tend à s'étendre à l'ensemble des pays du golfe du Bénin jusqu'à la Côte d'Ivoire, un projet de coopération transfrontalière sur le modèle du G5 Sahel pourrait voir le jour. Ce "G5 côtier" devrait ainsi comprendre la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Burkina Faso et le Ghana. Le 16 octobre, déjà, le ministre des Affaires étrangères burkinabè, Alpha Barry, avait réuni à Ouagadougou l'ensemble des ministres des Affaires étrangères de ces pays pour évoquer la coopération transfrontalière en matière de sécurité.

COMMUNIQUÉ

La 27e Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) qui se tient les 14 et 15 juin 2019 à Rabat a été précédée par un huis clos organisé par le Président de la Chambre des représentants du Maroc.

Le huis clos a duré plus de 02 h bloquant ainsi le début de la cérémonie officielle. Au cours du huis clos la délégation de Côte d'Ivoire a exigé le poste de Premier Vice-président de l'APF pour le compte de M. Amadou Soumahoro et, subséquemment, sa candidature pour la présidence de l'APF. Cette exigence ivoirienne a été rejetée.

Le sommet a reconnu à SEM Guillaume Kigbafori Soro, au regard des statuts de l'APF, la qualité indéniable de Premier vice-président de l'APF.

Pour éviter un blocage des travaux et créer ainsi un incident diplomatique, M. Guillaume Kigbafori SORO a choisi librement de renoncer à présider les travaux.

Fait à Abidjan, le 14 juin 2019

**Le Responsable de la Communication
Monsieur Moussa TOURE**

■ Sources : LC N°802 du 12 Juin 2019



Israël : A peine nommé, le ministre de la Justice crée une polémique

Ce sont des débuts très remarquables pour Amir Ohana, le ministre de la Justice israélien. Dans une interview accordée à une chaîne de télévision, le ministre a jugé qu'il peut être légitime de ne pas respecter certaines décisions de la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire du pays. Des propos aussitôt condamnés par les magistrats et responsables politiques.

Amir Ohana n'a attendu que quelques heures après sa prise de fonction pour déclencher une première polémique. Le soir de son entrée au ministère de la Justice, dans une interview accordée à la chaîne 12, il a livré une virulente attaque contre la Cour suprême: il s'est dit prêt à ne pas respecter certains des jugements de la plus haute instance judiciaire du pays s'il considère qu'ils sont contraires à ce que lui juge nécessaire pour maintenir la sécurité des citoyens d'Israël.

Amir Ohana n'est pas l'une des principales figures du Likud, le parti de Benjamin Netanyahu. Et sa nomination au poste de ministre de la Justice avait été vue comme une récompense de sa fidélité au Premier ministre en pleine tourmente judiciaire. Amir Ohana est notamment favorable à l'adoption d'une loi as-

surant l'immunité à un chef de gouvernement en fonction ainsi qu'un texte qui empêcherait à la Cour suprême de casser certaines décisions de la Knesset, le Parlement.

« De précédents ministres ont exprimé par le passé des critiques du système judiciaire en général, de la Cour suprême en particulier », relève Ben-Dror Yemini dans le quotidien Yedioth Ahronoth. « Mais aucun d'entre eux n'a osé dire qu'il ne respecterait pas un jugement », poursuit le journaliste. A ses yeux, quand un élu tient ce genre de propos, une « ligne rouge » est franchie. Mais quand il s'agit du ministre de la Justice, « un drapeau noir flotte au-dessus de cette déclaration », écrit-il.

Rapidement, Amir Ohana s'est retrouvé attaqué par de hauts responsables de l'appareil judiciaire qui y voit « la préface d'un assaut contre le système judiciaire ». Habituellement, la présidente de la Cour suprême cherche à éviter d'alimenter les polémiques lancées par des responsables politiques et garde le silence. Mais cette fois-ci, Esther Hayut a été la première à réagir. « Nous devrions considérer avec sévérité le fait qu'un ministre de la justice de l'État d'Israël, le jour de sa prise de fonction, a choisi de partager avec nous une vision juri-

dique du monde sans précédent et irresponsable », a-t-elle déclaré. « Chaque plaignant peut désormais, avec la bénédiction du ministre de la Justice, choisir quelle décision doit être confirmée et laquelle ne l'est pas. Et je veux dire une seule chose à ce sujet: il n'y a qu'un pas de cette vision du monde à l'anarchie dans laquelle chaque personne fait ce qu'elle veut », a-t-elle poursuivi.

Le procureur général lui a ensuite emboîté le pas. Pour ce magistrat, qui est également conseiller juridique du gouvernement, « dans l'État d'Israël, en tant qu'État juif et démocratique fondé sur la primauté du droit, l'obligation d'obéir aux tribunaux est un principe fondamental qui garantit la protection des droits de chaque citoyen ». Pour lui, « ce n'est pas une option que l'on peut choisir, c'est une obligation pour chaque citoyen et chaque autorité gouvernementale ».

La polémique était telle que Benjamin Netanyahu a été obligé de désavouer publiquement son ministre à peine entré en fonction. « Les décisions de justice s'appliquent à tous », a écrit le chef du gouvernement sur son compte Twitter.

Sa prise de distance était toutefois succincte : une seule phrase. Benjamin Netanyahu a fait le service minimum pour défendre les institutions judiciaires que lui-même critiquent régulièrement.

Soudan : L'ex président Béchir comparaitra pour corruption la semaine prochaine

Au Soudan, l'ex-président Omar el-Béchir comparaitra la semaine prochaine devant un tribunal à Khartoum, a déclaré ce samedi 15 juin le procureur général. Il n'a cependant pas précisé la date exacte pour la tenue du procès pour corruption et possession illégale de devises. Ce procès pourrait n'être que le début des ennuis judiciaires du président déchu.

Le mouvement de contestation voulait le voir dans le box des accusés. Les militaires au pouvoir à Khartoum ont fini par lui donner raison. Omar el-Béchir devra ainsi répondre de ses crimes présumés, du moins



financiers. Selon le procureur général, Omar el-Béchir est accusé de « corruption et possession illégale de devises étrangères ». L'importante quantité de billets de banque que des enquêteurs ont trouvé dans une résidence d'Omar el-Béchir, en avril dernier, peu de temps après sa destitution, a frappé les esprits. L'équivalent de 113 millions de dollars en liquide avait alors été saisi. Reste à savoir si le parquet s'en tiendra aux présumés crimes économiques du président déchu. Outre l'inculpation pour corruption,

Omar el-Béchir sera également interrogé au sujet de suspicions de « blanchiment d'argent » et de « financement du terrorisme ». Après la mort d'un médecin à Khartoum, la justice l'a aussi inculpé, cette fois-ci, pour « meurtre de manifestants ». Pour l'instant, il n'est pas question de ses présumés crimes commis au Darfour. Des défenseurs des droits de l'homme voudraient que l'ex-président soudanais soit remis à la Cour pénale internationale qui l'a inculpé de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.



GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Deuxième édition de TEDx Faso Kanu BRIGHT AFRICA : La présence remarquable du ministre Arouna Modibo TOURE

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Arouna Modibo TOURE a honoré de sa présence à la deuxième édition du TEDx Faso Kanou, tenue ce vendredi dans l'après-midi à l'Hôtel LAÏCO AMITIE. Une édition présidée par le Secrétaire Général de la présidence, Moustapha Ben BARKA. Le TEDx FasoKanou est un événement qui a vu le jour en Décembre 2017 pour sa 1ère Edition. Labélisé sous l'appellation Faso Kanu qui signifie « Amour de la patrie » en Bambara, cet événement d'année en année comble les at-



tentes en termes de partage de savoir. L'idée est née de la volonté de souligner l'importance de la contribution des jeunes maliens au développement économique et social du pays. Ainsi, à travers le partage d'idées et projets novateurs, le dynamisme malien est mis à l'honneur, en donnant la parole à des hommes et des femmes engagés pour faire changer les choses dans leur pays respectif. Pour cette deuxième édition à l'Hôtel LAÏCO

AMITIE, les organisateurs ont mis l'accent sur la nécessité de changement des clés de lecture de notre continent. Cela, à travers la mise en marche d'une utopie active vers toutes les possibilités que l'Afrique a à offrir dans les différents domaines. Cette deuxième édition qui a été agrémentée par de nombreuses communications, a vu son éclat rehaussé par la prestation de l'artiste Toumani DIABATE et de son fils Sidiki DIABATE.

CAN2019 : Stage Syli National à Marrakech

Arrivée lundi nuit à Marrakech, Naby Keïta a été très bien accueilli par ses coéquipiers et le staff technique. Peu avant le repas de midi, Naby Keïta a été surpris de voir ses coéquipiers l'applaudir en guise de félicitations après son titre de champion d'Europe avec Liverpool. Très ému, le joueur des Reds a fait un tour de la table pour des poignées de main serrée et des accolades avec tous les joueurs et les membres du staff. Naby qui va s'entraîner ce soir avant le match amical Guinée vs Bénin prévu à 18h au Maroc soit 17h à Conakry, a également reçu un maillot comme cadeau et un joli gâteau maillé par le trophée de la ligue des champions



européenne. Arrivée lundi nuit à Marrakech, Naby Keïta a été très bien accueilli par ses coéquipiers et le staff technique. Peu avant le repas de midi, Naby Keïta a été surpris de voir ses coéquipiers l'applaudir en guise de félicitations après son titre de champion d'Europe avec Liverpool. Très ému, le joueur des Reds a fait un tour de

la table pour des poignées de main serrée et des accolades avec tous les joueurs et les membres du staff. Naby qui va s'entraîner ce soir avant le match amical Guinée vs Bénin prévu à 18h au Maroc soit 17h à Conakry, a également reçu un maillot comme cadeau et un joli gâteau maillé par le trophée de la ligue des champions européenne.

Mamoutou Touré dit Bavieux face à la presse : **“Les 23 clubs retenus par la Fifa pour jouer le championnat ont tous signé l’engagement de participer à cette compétition”**



En prélude à l’Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Malienne de Football du samedi 15 juin au Stade du 26 Mars, le candidat à la présidence de la Femafoot, Mamoutou Touré “Bavieux” a organisé un point de presse dans locaux de Capitol Transit. L’objectif de cette rencontre était, pour Bavieux et son équipe, de donner leur position et leurs attentes de cette rencontre inscrite dans la feuille de route initiée par la Fifa pour sortir le football malien de la crise.

L’Assemblée Générale ordinaire de ce samedi 15 juin est l’un des points saillants de la feuille de route confiée au Comité de normalisation de la Fédération Malienne de Football par la Fifa. En prélude à cette rencontre, Mamoutou Touré “Bavieux” était accompagné par deux membres de son équipe, à savoir : Sékou Diogo Kéïta, président de Lafia Club de Bamako (LCBA) et Sidi Békaye Magassa. D’entrée de jeu, “Bavieux” a situé cette rencontre dans son contexte.

“L’objectif de ce point de presse est de faire part des observations que nous avons été amenés à faire lors de nos rencontres préparatoires. Nous avons minutieusement étudié les documents de l’Assemblée générale qui

nous ont été soumis. Cela a été fait et à la lumière de cette analyse nous nous sommes dit que l’assemblée qui se tiendra ce samedi s’inscrit en droite ligne avec la feuille de route que la Fifa a initiée lors de notre rencontre à Zurich”, a expliqué “Bavieux”, qui précisera que cette Assemblée ordinaire va corriger l’Assemblée du 10 janvier 2015 qui a été attaquée au Tribunal arbitral du sport (Tas) et vider cette sentence. “En plus, il y aura l’adoption des statuts révisés que la Fifa nous a soumis”, a-t-il ajouté.

Mamoutou Touré précisera que lui et toute son équipe s’inscrivent dans la logique de la feuille de route de la Fifa en conformité avec les textes de la Fédération malienne de football. “Il est évident que nous allons tout mettre en œuvre pour que cette assemblée se tienne sans problème afin qu’entre nous frères, qu’on se retrouve, qu’on se parle dans la plus grande convivialité et que le message qui sortira de cette assemblée consacre un message d’espoir pour le football malien pour l’avenir des jeunes”.

Sur l’interprétation de la sentence du TAS qui est pourtant très claire, Bavieux dira ceci : “Il est vrai qu’il y a un point de divergence entre nous et nos camarades qui résulte du quorum qui doit faire l’Assemblée générale élective

mais dès qu’on videra la sentence du TAS, cette page sera tournée donc on ne parlera plus du collège de 2015”.

S’agissant de l’assemblée élective inscrite dans la feuille de route et qui sera la suite de l’assemblée du 15 juin, le candidat Bavieux précisera que dans la feuille de route, les 23 clubs statutairement parlant prendront part à l’assemblée générale élective. Donc, selon lui il n’y a aucune raison qu’un de ces 23 clubs de première division ne puisse pas prendre part à l’assemblée générale élective.

Interrogé sur le refus des clubs de son camp à prendre part au championnat national qui devrait se jouer avec 23 clubs suite à un consensus, M. Touré a éclairé la lanterne des journalistes. “Le refus de jouer le championnat n’a jamais été évoqué par le groupe dont j’assume la présidence. Les 23 clubs retenus par la Fifa pour jouer le championnat national ont tous signé l’engagement de participer à cette compétition. Tous les droits y afférents avaient été payés. Les clubs s’étaient tous engagés à jouer le championnat et les règlements avaient également été acceptés et validés par l’ensemble des 23 clubs. En plus, le tirage au sort qui a constitué les 3 poules n’a pas posé de problème”, a expliqué Bavieux.

A l’en croire, quand le Conor a rencontré les acteurs du football pour le démarrage du championnat, certains responsables de clubs ont posé de questions sur la manne financière qui devait leur être allouée pour jouer le championnat. “Le représentant du Conor présent à cette rencontre, Youssouf Diallo n’avait pas la réponse à cette question et avait émis le vœu de rencontrer la présidente du Conor sur cette question. Mais, à notre grande surprise, nous avons appris qu’une lettre a été envoyée à la Fifa avec la signature des camarades pour dire qu’ils ont renoncé à jouer le championnat et nous avons aussi écrit à la Fifa pour infirmer cette information et nous attendons le démarrage du championnat avec les 23 clubs. Si certains ont refusé de jouer le championnat, ceux qui sont de notre côté ne l’ont pas fait”, a-t-il précisé.

Pour sortir de cette crise, a-t-il terminé, il faut qu’on s’appuie sur les textes de la Fédération malienne de football. “Il faut qu’on s’accepte pour sortir le football malien de cette crise qui n’honore personne”.

■ **El Hadj A.B. H Youssouf Koné**



Can 2019 : Découvrez la liste des 23 aigles retenus

C'était un secret de polichinelle. La liste des 23 Maliens retenus pour la CAN, Egypte 2019 est désormais publique. On constate une grosse surprise, l'absence de Souleymane Diarra, le milieu de terrain de Lens, sur la liste définitive. Hadi Sacko et Drissa Traoré "Essien" sont également absents

de la liste. Par contre le jeune Sékou Koïta y figure bien. Après sa brillante prestation à la coupe du monde U20, Pologne 2019, il était logique qu'il soit retenu pour la plus grande fête du football continental.

Liste des 23 pour la CAN 2019

Gardiens de but (3) : Djigui Diarra (Stade malien de Bamako). Ibrahim Bosso Mounkoro (TP Mazembé, RD Congo), Adama Keïta (Djoliba). Défenseurs (7) : Molla Wagué (Nottingham Forest, Angleterre), Hamari Traoré (Rennes, France), Falaye Sacko (Vitoria Guimares, Portugal), Massadio Haïdara (Lens, France), Youssef Koné (Lille, France), Mamadou Fofana (FC Metz, France), Boubacar Kiki Kouyaté (Troyes,

France)

Milieux de terrain (5) : Diadié Samassékou (RB Salzburg, Autriche), Amadou Haïdara (R.B Leipzig, Allemagne), Cheick Doucouré (Lens, D2 France), Lassana Coulibaly (Glasgow Rangers, Ecosse), Adama Traoré (Cercle de Bruges, Belgique).

Attaquants (8) : Moussa Djénépo (Standard Liège), Moussa Doumbia (Stade de Reims, France), Abdoulaye Diaby (Sporting CP, Portugal), Moussa Maréga (FC Porto, Portugal), Kalifa Coulibaly (Nantes, France), Adama Niane (Charleroi, Belgique), Adama Traoré (Orléans, D2 France), Sékou Koïta (Wolfsberg, Autriche).

Découvrez la nouvelle plateforme

omni **LITE**

La banque en ligne optimisée pour les grandes entreprises locales, celles du Secteur Public et les PME

BANQUE COMMERCIALE





Bélier (21 mars - 19 avril)

La pleine Lune de ce jour créera une certaine confusion dans vos idées et projets qui affectera quelque peu votre crédibilité auprès de vos interlocuteurs professionnels. À leur tour, ceux-ci se montreront hésitants à vous suivre.

Aujourd'hui encore, vous serez animé du désir de réaliser de grands investissements qui rapportent et vous en avez largement les capacités. Toutefois, il est important que vous vous fixiez un seul objectif et non plusieurs au risque de ne plus vous y retrouver et au final de perdre de l'argent.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Gare aux troubles avec vos collègues, car ils pourraient vous reprocher votre manque d'engagement. En y mettant un peu du vôtre et de la bonne volonté, votre équipe de travail vous en sera reconnaissante. Et c'est aussi votre productivité qui en sera appréciée.

Inutile aujourd'hui de penser faire des profits, vu la tendance astrale qui est plutôt en mode illusion. Évitez de toucher à votre épargne par pur contentement et par caprice. Les achats superflus sont à maîtriser.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Un nouveau cycle s'annoncera. Des signes avant-coureurs vous encourageront à accompagner les futures orientations de votre destin. Autour de vous, la conjoncture se transforme, un poste se libère. Pourquoi ne pas tirer parti du changement ?

Vous gagnerez de l'argent par vous-même, c'est-à-dire en prenant l'initiative de générer des profits. Il n'y aura aucune certitude pour que ces bénéfices se répètent dans l'avenir. Aussi, profitez de l'aubaine pour régler vos déficits, acheter utile.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Suivez votre instinct pour faire vos choix, car le contexte reste frileux. Un manque de coopération se fait sentir entre les collaborateurs, vous recherchez un poste plus adapté à votre ambition et qui pourrait vous éviter de ressentir la routine.

Mars en Cancer vous fait traverser une période délicate matériellement, car les dépenses se succèdent et vous avez l'impression d'avoir engouffré votre salaire dans les factures. De la frustration est inévitable, elle peut vous irriter du matin au soir.



Lion (22 juillet - 23 août)

Ce jour encore, vous serez en quête de changements dans votre vie professionnelle, plus en phase avec vos aspirations personnelles. Cependant, avant toute chose, il sera essentiel que vous définissiez précisément quelles sont celles-ci. Cela ne sera pas une mince affaire.

Il en ira aujourd'hui des finances comme du travail dans le sens où vous serez plein de bonne volonté et d'enthousiasme, prêt à vous lancer dans de grandes entreprises, mais vous ne parviendrez pas à définir les contours précis de celles-ci, restant dans le domaine du rêve.



Vierge (23 août - 23 septembre)

La dissonance Mars-Saturne va museler votre ambition. Cette pagaille planétaire aura une mauvaise influence sur vous. En effet, vous estimerez que le meilleur moyen d'être efficace et performant est de travailler seul dans son coin. Ben voyons...

Pas de privations et pas d'excès ! Votre argent doit avant tout servir aux générations futures. Ami Vierge, vous économisez dans ce but. Enfants, petits-enfants, préservation du patrimoine immobilier de la famille, voici vos principales motivations.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous disposerez d'une imagination et d'une créativité qui vous permettront de tirer le meilleur parti de votre potentiel. Vous serez le premier surpris de vos bons résultats. On vous pressentira pour un poste en voie d'évolution qui se libèrera.

Si vous appréciez de peser le pour et le contre, d'analyser vos rentrées d'argent et vos dépenses, vous aimerez moins vous pencher sur les questions administratives. Mais vous remplirez tous ces formulaires, si vous pouvez récolter quelques euros.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Sur le lieu de travail, vous n'avez pas du tout la langue dans votre poche. Des relations de confiance avec les collègues peuvent changer suite à des rumeurs. Ces colportages peuvent vous irriter terriblement et motiver votre départ vers un autre poste.

Il est conseillé de ne pas jeter votre trésorerie par la fenêtre. Vous devez redoubler de prudence, car les astres vous font vivre sous du stress. Ne vous inquiétez pas trop, car ceci est passager, un peu de patience encore pour aujourd'hui avec peu de loisirs.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il pourrait vous être proposé plusieurs offres d'emploi ou plusieurs contrats ce lundi. Cela pourrait créer un dilemme et rendre difficile votre choix. Il est pourtant primordial que vous sachiez faire preuve d'esprit de décision pour avancer.

Une transaction financière importante pourrait prendre plus de temps que prévu. La faute en incombera à votre acheteur qui s'avèrera être très indécis et extrêmement chipoteur sur les termes du contrat que vous lui proposerez.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Rancunier, peu communicatif, moins rigoureux que d'habitude, les dissonances de Vénus ne vous épargneront pas aujourd'hui. Ami Capricorne, si vous gérez votre propre affaire, ou si vous êtes juste un employé, attendez-vous à des hauts et des bas.

Pour les histoires de sous ou les histoires liées à l'argent, la planète Vénus serait plutôt castratrice dans votre signe ! Aujourd'hui, ami Capricorne, vous ne manquerez pas d'argent. En revanche, vous aurez tendance à en dépenser beaucoup...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Mais quelle pagaille dans votre travail ! En arrivant, vous vous mettez au boulot immédiatement sans ouvrir la bouche afin de mettre de l'ordre dans ces dossiers. Ce sera au prix d'un immense self-control que vous parviendrez à finaliser vos objectifs.

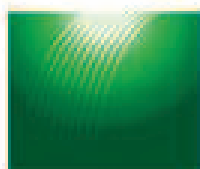
Il y aura de l'intuition et surtout du flair dans cette négociation que vous mènerez d'une main de maître. Vous devinerez à son attitude que cette personne sera prête à baisser son prix pour recevoir cet argent. Elle acceptera votre offre sans sourciller.



Poisson (19 février - 21 mars)

Ne comptez pas sur une accélération de la situation. Vos efforts pour améliorer le contexte de travail sont suivis de peu d'effet par rapport à l'investissement mis. Une de vos relations professionnelles peut vous donner un contact pour un nouvel emploi.

Il règne un contexte de dépenses et celles-ci partent dans différentes directions. Au final elles cumulent une coquette somme qui fait fondre votre compte bancaire. Reléguez à plus tard les achats destinés aux loisirs et aux sorties, ou différez ces paiements.



Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net

